

Deuxième Conférence sur l'investissement du secteur privé dans la région des Grands Lacs

“Mécanismes transfrontaliers”

Note conceptuelle

Introduction

Le 31 janvier 2014, le Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région a approuvé l'initiative de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la région des Grands Lacs tendant à convoquer une conférence sur l'investissement du secteur privé dans la région des Grands Lacs en Afrique. Ensuite, le Bureau de l'Envoyé spécial, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) ont organisé ladite conférence, qui s'est tenue à Kinshasa (RDC), les 24 et 25 février 2016.

Recommandations de la Conférence de Kinshasa

La Conférence a mis en évidence plusieurs obstacles aux investissements du secteur privé dans la région des Grands Lacs et a formulé plusieurs recommandations à l'attention des gouvernements, des partenaires de développement et du secteur privé aux fins de la mobilisation des investissements en faveur de la région, notamment les suivantes : la nécessité d'élaborer des cadres régionaux d'investissement et de les harmoniser; améliorer l'accès aux financements; renforcer les capacités institutionnelles pour attirer et retenir les investissements; juguler la corruption et les flux financiers illégaux; et améliorer la sécurité et la stabilité dans la région. Les recommandations contiennent également un important appel lancé aux signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour qu'ils s'engagent à rendre opérationnel le Forum du secteur privé de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et à concrétiser les projets figurant dans le rapport sur les possibilités d'investissement de la Conférence sur l'investissement du secteur privé dans la région des Grands Lacs, à élaborer un plan pour assurer le financement des projets qui sont de simples possibilités d'investissement et à maintenir le dialogue entre le secteur public et le secteur privé sur les possibilités et les partenariats en matière d'investissements.

Les progrès accomplis au plan de l'intégration régionale et l'activité économique transfrontalière qui ne cesse de se développer dans la région offrent d'excellentes occasions pour les investisseurs, qui pourraient tirer les meilleurs avantages d'une main d'œuvre en rapide expansion, d'une classe moyenne qui se développe, d'avantages comparatifs complémentaires, de vastes ressources naturelles, de l'amélioration de la sécurité et des relations cordiales qui prévalent dans la région des Grands Lacs.

Objectifs de la Conférence

Vu le fort intérêt manifesté durant la Conférence sur l'investissement du secteur privé dans la région des Grands Lacs, il est justifié de tenir de nouvelles discussions qui soient consacrées expressément à certains secteurs. En conséquence, la deuxième Conférence sur l'investissement du secteur privé dans la région des Grands Lacs vise à centrer l'attention sur les aspects des recommandations de la première conférence en poursuivant le dialogue entre les secteurs public et privé, notamment par le biais de sessions interactives de haut niveau axées sur les possibilités économiques transfrontalières qui facilitent le développement des entreprises dans les chaînes de valeur agricole et logistique, la gestion des ressources naturelles et le développement conjoint des ressources, y compris le tourisme, au moyen de partenariats public-privé entre la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda.

Participants

Des représentants de haut niveau des gouvernements auront des contacts avec les investisseurs dans le cadre des réunions-débats, mais des réunions face à face et des discussions en petits groupes seront également offertes et organisées sur demande.

Les participants compteront notamment :

- Des représentants des gouvernements;
- Des présidents-directeurs généraux d'entreprises internationales qui investissent et sont actives dans la région;
- Des présidents-directeurs généraux d'investisseurs privés et institutionnels potentiels dans la région :
- Fonds de capital-investissement et établissements bancaires;
- Fonds de pension;
- Fonds souverains;
- Institutions bilatérales et multilatérales de développement.

Structure de la Conférence

La Conférence sera conçue en vue d'encourager les échanges, l'apprentissage et le rapprochement des parties prenantes pour des possibilités d'investissement concrètes. Afin d'atteindre ses objectifs, la Conférence sera structurée autour de sessions d'établissement du contexte, de sessions en plénière et de sessions récapitulatives. Chaque session commencera par les interventions d'orateurs de haut niveau des secteurs public et privé, qui seront suivies par des séances de questions et réponses en plénière et des récapitulatifs par l'animateur. Il y aura des sessions parallèles de dialogue en petits groupes sur des secteurs prioritaires, pour tenir des discussions circonscrites qui sont plus propices au rapprochement. De plus, les États membres et les promoteurs de projet tiendront des manifestations parallèles en marge de la Conférence proprement dite.

La Conférence visera à faire des « annonces » particulières concernant des investissements et des transactions commerciales qui seront préparés et pratiquement arrêtés avant le rassemblement à Rubavu-Goma. Cinq ou six projets de ce type seront précisés et préparés par

les organisateurs et des investisseurs durant les mois précédant la Conférence. Un petit groupe préparatoire, réunissant la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la Banque régionale de développement, l'Agence nationale pour la promotion des investissements (de la RDC), la Banque mondiale, l'Union européenne, TradeMark East Africa et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs s'emploiera activement à préparer ces différents investissements avant la tenue de la Conférence.

Au moins un investisseur reconnu au plan international prendra part à la Conférence en tant qu'orateur principal et sera très tôt lié aux activités de promotion de la Conférence et des possibilités économiques de la région.

Lieu

Il est proposé de tenir la Conférence dans la zone frontalière de Rubavu (Rwanda) et des manifestations parallèles de l'autre côté de la frontière, à Goma, ce qui soulignera les avantages liés aux investissements dans les activités économiques transfrontalières. Située le long de la frontière entre le Rwanda et la République démocratique du Congo, Rubavu permet d'effectuer des visites sur le terrain dans la région de Goma-Gisenyi-Ruzizi-Bukavu. Les visites des sites suivants pourraient être organisées : i) installations de gaz méthane sur le Lac Kivu; ii) projets énergétiques dans le district de Ruzizi; iii) projets de mise en valeur agricole des plaines dans le district de Ruzizi; iv) parc Virunga; v) mine d'or communautaire dans le Sud-Kivu; vi) tronçons du couloir central. Sur demande et en consultation avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo et avec la MONUSCO, des visites de sites qui se trouvent plus à l'intérieur de la République démocratique du Congo pourraient également être organisées.

Activités relatives à la Conférence

Les activités relatives à la Conférence se dérouleront en trois phases principales, avant (1), pendant (2) et après la Conférence (3).

Activités préalables à la Conférence

En vue de préparer la Conférence de Rubavu-Goma, un comité directeur et un secrétariat de la Conférence seront mis en place. Les organisateurs inviteront, en sus des participants au Comité directeur de la Conférence de Kinshasa, d'autres représentants du secteur privé. La première réunion du Comité directeur devrait se tenir d'ici la fin de 2016 puis deux fois par mois.

Les représentants du Comité directeur discuteront des plans dès les premières phases avec les ministres concernés des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs en vue de garantir l'appropriation et l'engagement.

On s'attachera à titre prioritaire à retenir les services de l'entreprise Events Management Company (EMC), de renommée mondiale, pour travailler avec le secrétariat de la Conférence en vue d'effectuer les travaux de recherche et d'élaborer des exposés spécialement adaptés et des documents promotionnels pour les sous-secteurs et de faire des recommandations. Des études sectorielles seront réalisées également en s'appuyant sur les documents promotionnels

élaborés pour les précédents ateliers, conférences et possibilités d'investissement dans la région.

Une liste des investisseurs potentiels dans ces sous-secteurs sera établie: le Comité directeur et EMC identifieront et cibleront les investisseurs étrangers et nationaux de toute première qualité dans les secteurs concernés, toutes les informations étant partagées avec le Comité directeur et le secrétariat de la Conférence, et des invitations seront adressées à ces investisseurs. Les pays participants partageront des listes d'entreprises de leur pays susceptibles d'être intéressées.

La Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) et le Forum du secteur privé de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs seront très tôt engagés en tant que coorganisateur. Les pays membres de la CEPGL utiliseront l'instance que sera la Conférence pour tenir des réunions de haut niveau, qui seront annoncées très tôt. Avant la Conférence, des réunions régionales garantiront la réalisation de progrès en vue d'améliorer la compétitivité, les règlements et les services logistiques de la région sur le plan commercial, des mesures devant être annoncées également lors de la Conférence.

Un site Web de la Conférence sera inauguré quatre mois avant la tenue de la Conférence et des rapprochements entre parties prenantes et des échanges d'information seront possibles au moyen du site Web, et avant et durant la Conférence au moyen d'une application mobile développée à cet effet.

Conférence

Date de la Conférence

La date avancée pour la tenue de la Conférence est le deuxième semestre de 2018.

Structure de la Conférence

La Conférence internationale d'une durée de trois jours consistera dans des exposés faits en plénière ou dans le cadre de sessions sectorielles :

- a) Débat interactif de haut niveau avec le secteur privé ;
- b) Sessions réservées au secteur privé ;
- c) Sessions secteur privé-gouvernements ;
- d) Réunions de rapprochement individuelles entre des investisseurs présélectionnés et des commanditaires de projet en vue de discuter et d'annoncer la conclusion de contrats qui peuvent avoir été à l'étude ;
- e) Petits déjeuners de travail – organisés directement ou par l'intermédiaire du secrétariat de la Conférence et EMC ;
- f) Expositions sur les perspectives d'investissement dans les secteurs choisis suivies de discussions axées sur des activités de projet particulières ou précises.

Visites sur le terrain

Sur demande, des visites sur le terrain seront effectuées avant, pendant et après la Conférence. Il est proposé également d'inscrire au programme de travail de la Conférence une visite à Goma (République démocratique du Congo) pour les participants à la Conférence et une réception de clôture à Goma avec l'agrément du Gouvernement de la République démocratique du Congo.

Réceptions

Deux dîners de haut niveau seront donnés, à l'occasion desquels des chefs d'État ou des acteurs importants du secteur privé feront un discours. L'un des deux pourrait être organisé par le principal pays hôte, le Rwanda, l'autre par un ou des partenaires de développement en coordination avec les autorités de la République démocratique du Congo. La réception donnée à Rubavu comprendra également un dialogue de haut niveau entre le secteur public et le secteur privé qui sera diffusé en direct, avec possibilité pour les auditeurs d'intervenir, dans les États membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Les deux réceptions se tiendront à Gisenyi/Rubavu et à Goma, lieux très proches l'un de l'autre, de chaque côté de la frontière rwando-congolaise.

Appropriation

La Conférence sera accueillie par le Gouvernement rwandais, en partenariat avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (secrétariat et Forum du secteur privé de la Conférence), CEPGL et des partenaires de développement (Groupe de la Banque mondiale, Union européenne, entre autres) et elle sera dirigée par un comité directeur et le secrétariat de la Conférence.

Activités après la Conférence

Cette phase comprendra un suivi actif des contacts pris en vue d'investissements durant la Conférence et dans le cadre de la campagne d'information. Les promoteurs de projet recevront l'appui du secrétariat de la Conférence, des organismes de promotion des investissements dans les États membres concernés et des partenaires de développement en vue d'assurer un suivi diligent visant à faire en sorte que les pistes d'investissement soient poursuivies. Le secrétariat de la Conférence établira des rapports trimestriels pendant au moins un an sur les progrès enregistrés concernant les résultats de la Conférence, à compter du premier mois suivant la Conférence, ce premier rapport précisant les pistes d'investissement. Le secrétariat et le Comité directeur de la Conférence établiront ensemble les obligations et les modalités d'établissement de rapports pour la suite avant de dissoudre le secrétariat et de transférer les fonctions d'établissement de rapports et de suivi au Forum du secteur privé de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

*Rédigé par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies
pour la région des Grands Lacs - Nairobi*